

Question 7

Points

| | | | |
|----------------------------|------------------|------------------------|-----------------|
| Objectif évaluateur | 1.1.1.1.1 | Marchés publics | 7 points |
|----------------------------|------------------|------------------------|-----------------|

Situation de départ

Les administrations publiques ne peuvent pas adjudger des marchés publics d'une certaine importance sans tenir compte des règles de passation des marchés. Les règles régissant les marchés publics doivent garantir l'égalité de traitement des soumissionnaires de fournitures, de prestations de services et de travaux de construction ainsi qu'une adjudication impartiale et transparente.

Le canton X a publié le tableau suivant à propos des **valeurs seuils** établies sur la base du droit cantonal.

| Type de procédure | Marchés de fournitures Valeur du marché en CHF | Marchés de services Valeur du marché en CHF | Marchés de construction Valeur du marché en CHF | |
|-----------------------------|---------------------------------------------------|------------------------------------------------|----------------------------------------------------|-----------------------|
| | | | Travaux de second œuvre | Travaux de gros œuvre |
| Procédure de gré à gré | Moins de 100'000 | Moins de 150'000 | Moins de 150'000 | Moins de 300'000 |
| Procédure sur invitation | Moins de 250'000 | Moins de 250'000 | Moins de 250'000 | Moins de 500'000 |
| Procédure ouverte/sélective | A partir de 250'000 | A partir de 250'000 | A partir de 250'000 | A partir de 500'000 |

Cette question est composée de trois parties (de a. à c.). Vous pourrez obtenir 7 points au maximum.

Tâche

- a. Sur la base du tableau des valeurs seuils du canton X, quelle procédure applique-t-on pour les acquisitions et les fournitures (marchés) suivantes ? Vous obtiendrez chaque fois 1 point pour la réponse correcte, total 4 points.

On doit acquérir un engin forestier pour CHF 140'000.–.

1

A la rue de la Gare, on doit effectuer des travaux d'assainissement de la route pour un montant de CHF 290'000.–.

1

Pour le déménagement du pavillon d'hospitalisation de l'hôpital, on doit effectuer une planification du déménagement pour un montant de CHF 200'000.–.

1

Le système informatique doit être remplacé pour un montant de CHF 320'000.–.

1
T 4Points
obtenus

- b. Complétez le tableau ci-dessous avec la description des types de procédure. Vous obtiendrez 1 point pour chaque description correcte, total 2 points.

| Type de procédure | Description |
|--------------------------|-------------|
| Procédure de gré à gré | |
| Procédure sur invitation | |

Points

1

1

- c. Pour le domaine des marchés publics, citez deux situations pouvant justifier l'exercice d'une voie de droit. Vous obtiendrez ½ point pour chaque situation pertinente, total 1 point.

1^{re} situation

½

2^e situation

½

T 3Points
obtenus